

»»» TARIF SOLIDARITÉ (POUR LES PERSONNES RÉSIDANT EN MAINE-ET-LOIRE)



0,50 € le voyage (sur présentation de la carte), réservé aux bénéficiaires du RSA et leurs ayants droit (sous conditions de ressources), aux demandeurs d'emploi, personnes en contrat aidé.

Carte délivrée gratuitement en gare routière d'Angers, de Saumur et aux CCAS de Saumur et Doué-La-Fontaine. Les formulaires de demande sont disponibles dans les mairies.

»»» TARIFS JEUNES



Pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire, **1,50 € le voyage** quelle que soit la distance parcourue*, les mercredis après 12 h, les samedis toute la journée et pendant les vacances scolaires (sauf dimanche et jours fériés). **78 € l'abonnement annuel** quelle que soit la distance parcourue*, les mercredis après 12 h, les samedis toute la journée et pendant les vacances scolaires (sauf dimanche et jours fériés).

La carte est gratuite et délivrée en mairie, en gare routière ou chez les transporteurs.

* uniquement pour les trajets effectués en Maine-et-Loire.



Pour les étudiants boursiers (bourse nationale ou régionale), **1,50 € le voyage** et **30 € l'abonnement mensuel** quelle que soit la distance parcourue*, à tout moment sur le réseau. Cette carte est délivrée gratuitement aux étudiants boursiers scolarisés ou domiciliés en Maine-et-Loire, par la gare routière d'Angers ou les transporteurs.

* uniquement pour les trajets effectués en Maine-et-Loire.

»»» TARIFS SPÉCIFIQUES



- personne en situation de handicap (taux d'invalidité > à 80%) - 50 %
- accompagnateur de personne en situation de handicap..... - 50 %
- enfant de moins de 4 ans.....gratuité
- chien guide d'aveugle.....gratuité
- petit animal dans un panier de transport.....gratuité
- bagage encombrant / vélo / poussette / caddie / fauteuil roulant (en fonction de la place disponible dans les soutes) gratuité

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Département de Maine-et-Loire
Direction des transports et de la mobilité

www.anjoubus.fr